

Alerte média

Paris, le 13 novembre 2023

#Terrorisme - #Attentat - #Antisémitisme #SantéMentale - #RPS

La FIRPS s'inquiète des conséquences psychologiques du climat actuel sur la santé mentale des salariés Français et appelle les entreprises à plus de vigilance.

Ces dernières semaines, notre pays a connu plusieurs événements dramatiques (attentat à Arras, multiples alertes à la bombe et répercussions du conflit au Moyen-Orient sur le territoire national), créant un contexte anxiogène pour les salariés, qui s'immisce dans les conversations au bureau comme en famille ou entre amis. La Fédération des Intervenants en Risque Psycho-sociaux (FIRPS) appelle les entreprises à davantage de vigilance sur les répercussions mentales de ces événements sur leurs salariés.

Un contexte socio-économique et géopolitique redevenu anxiogène

Ce contexte s'inscrit dans un cumul de faits extérieurs qui crée de l'angoisse : pandémie, conflit en Ukraine, crise climatique.

Ce cumul contribue à la dégradation de la santé mentale des Français. Nous constatons en effet sur nos lignes d'écoute que les salariés qui appellent sont particulièrement en détresse.

« Nous devons redoubler de vigilance à l'approche de l'anniversaire du 13 novembre, car on sait que celles-ci sont des moments de réactivation des traumas,» souligne Brigitte Vaudolon, administratrice de la Firps.

En effet, des salariés, plus sensibles ou fragilisés, sont susceptibles d'être confrontés à davantage de difficultés psychologiques et de se mettre en retrait s'ils ne sont pas écoutés. A cet égard, les experts de la FIRPS, observent que les lignes d'écoute rendent compte d'un certain nombre d'appels évoquant ces sujets qui sont extérieurs à l'entreprise.

Si depuis le 7 octobre, la FIRPS ne constate pas encore un recours plus important aux lignes d'assistance psychologique à distance mises en place par les entreprises, les experts observent une croissance de l'évocation de ces sujets lors des échanges, mais aussi des pics d'appels, par exemple, après l'attentat d'Arras.

« Nous avons encore peu d'appel uniquement sur le conflit israélo-palestinien, mais dans tous les appels, les gens pointent du doigt la situation. Comme expert, nous assimilons cela à des facteurs de stress aggravants », ajoute Emmanuel Charlot, administrateur de la Firps.

Les entreprises doivent répondre aux angoisses de leurs salariés

La FIRPS regrette que de trop nombreuses entreprises ne mettent à disposition ces dispositifs de prévention des risques psychosociaux que lorsqu'elles sont confrontées directement à une crise, privilégiant une approche curative à une approche préventive.

Nombre d'entreprises hexagonales sont encore frileuses sur la promotion de ces dispositifs, alors que l'expérience montre que les taux d'utilisation sont fortement corrélés à la communication qui en est faite.

« Les dispositifs de soutien et d'accompagnement doivent devenir des incontournables dans la politique de Santé et Qualité de Vie au travail. Le déploiement et la promotion de ces dispositifs doivent donc être pensés dans une perspective durable de prévention », souligne Christian Mainguy, administrateur de la Firps.

- → La FIRPS rappelle que les entreprises et les préventeurs ont un rôle à jouer dans la connaissance de ce phénomène pour éviter de fragiliser le collectif de travail.
- → La FIRPS alerte les entreprises pour qu'elles **redoublent de vigilance** notamment pour les salariés en télétravail, car il favorise l'isolement et la détresse de salariés moins facilement détectable.
- → La FIRPS rappelle que sur les lignes d'écoute et de soutien psychologiques proposées par la plupart de ses membres apportent une aide aux salariés et aux managers de façon anonyme et confidentielle aussi bien sur des problématiques professionnelles que personnelles.
- → La FIRPS conseille aux entreprises d'informer leurs salariés de toutes les ressources disponibles pour les soutenir en cas de besoin.

<fin>

À propos de la FIRPS

La FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux), créée en 2011 et présidée par François Cochet, (groupe SECAFI), compte 21 acteurs, significatifs et reconnus, spécialistes de la prévention des RPS et du management de la QVTC, réunis autour du partage de valeurs fortes pour l'exercice de leur métier. Les 4000 consultants et psychologues accompagnent chaque année plus de 6000 entreprises. La fédération s'est dotée dès sa création d'un code de déontologie qui régit un mode d'exercice commun à ses membres autour du respect d'une éthique partagée. Elle a depuis 2016, publié une série de travaux visant à promouvoir des bonnes pratiques. Ces travaux destinés en priorité aux professionnels en entreprise ou en cabinet, abordent des questions présentes à l'agenda des DRH. Tous sont accessibles en téléchargement gratuit sur le site de la FIRPS - www.firps.org

Tous sont accessibles en téléchargement gratuit sur le site de la FIRPS - <u>www.firps</u>

21 Cabinets membres de la FIRPS au 1er octobre 2023.

ACTEMS CONSEIL, AGB, APEX- ISAST, ARIANE CONSEIL, AXIS MUNDI, CONOLEDGE. ÉKILIBRE CONSEIL, ÉLÉAS, GAE CONSEIL, GROUPE JLO, ICAS FRANCE, IAPR, OIDOKO, PULSO France, QUALISOCIAL, SANTÉ PARTNERS, SECAFI, STIMULUS, UMANOVE, USIDE, WORKPLACE OPTIONS

Suivre l'actualité de la fédération : @firps_org

Marie-Céline Terré / 06 09 47 47 45 – Zahra Trabelsi / 06 27 26 49 64 firps@ozinfos.com